



Le 4 février 2022

Les Fonds de réconciliation avec les Autochtones

Chers Pères et Paroissiens,

Il y a eu de récentes communications de la Conférence des Évêques Catholiques du Canada (CÉCC) adressées au public canadien au sujet du Fonds de réconciliation autochtone de 30 millions de dollars. Bien que certains détails soient encore en cours d'élaboration, en particulier en ce qui concerne notre diocèse, je veux, par cette lettre, vous informer des faits tels qu'ils se présentent maintenant.

1. Les évêques catholiques du Canada, lors de notre assemblée plénière à la fin du mois de septembre 2021, se sont engagés à recueillir les 30 millions de dollars sur une période de 5 ans. Un montant déterminé doit être collecté localement, et de même, être utilisé localement pour des programmes qui favorisent la réconciliation. Tous les diocèses et éparchies du Canada y participent, dans la mesure de leurs capacités, mais le total ne sera pas inférieur à 30\$M.

2. La CÉCC a structuré le Fonds de réconciliation autochtone de manière à ce qu'il soit hautement transparent, avec une gestion visiblement responsable. Bien que tous les fonds soient collectés dans les diocèses et les éparchies, cet argent doit être déposé dans un compte bancaire central avant d'être restitué aux diocèses et aux éparchies aux fins déclarées.

3. Le conseil d'administration du Fonds de réconciliation autochtone est composé de dirigeants autochtones connus et respectés :

Le chef Wilton Littlechild, qui était l'un des commissaires de la CVR,

Giselle Marion, avocate autochtone des TNO,

Rosella Kinoshameg, infirmière autochtone engagée depuis de nombreuses années dans les soins de santé.

Les autres membres comprennent Natale Gallo des Chevaliers de Colomb, Claude Bédard de la Société Saint-Vincent de Paul et Barbara Dowding de la Catholic Women's League.

10301-102nd Street, Grande Prairie AB T8V 2W2

Phone 780.532.9766

Fax 780.532.9706

Email archbishop.agm@live.ca

4. La portion de ce fonds qui a été allouée à l'archidiocèse de Grouard-McLennan est de 165 000 \$, étalé sur 5 ans.

5. Vous vous souviendrez qu'il y a plusieurs années, nous avons institué dans notre archidiocèse une collecte spéciale le Mercredi des Cendres dans nos églises, les revenus de cette collecte devant servir à la réhabilitation des églises et des presbytères dans nos Missions du Nord. Au cours des cinq prochaines années, cette collecte contribuera désormais à pourvoir notre part au Fonds de réconciliation autochtone. La collecte du mercredi des Cendres dans notre diocèse rapporte habituellement environ 25 000 \$ par an. Nous compléterons donc notre part en recourant à d'autres sources. Pareillement, nous devons entretenir les églises et les presbytères de nos missions du Nord, à partir d'autres sources d'appui.

6. Les projets éligibles au financement doivent correspondre aux priorités suivantes :

- Guérison et réconciliation pour les communautés et les familles ;
- Revitalisation de la culture et de la langue ;
- Éducation et développement communautaire ;
- Dialogues pour promouvoir la spiritualité et la culture autochtones.

7. Je suis en train de mettre en place un groupe appelé « Cercle Notre-Dame de Guadalupe » dans notre archidiocèse. Ce groupe sera composé des catholiques autochtones et d'autres collaborateurs non autochtones. Mon plan est que ce cercle m'aide à fixer le processus d'identification des projets dans notre diocèse, en définissant des critères d'éligibilité clairs pour un financement en rapport avec le programme de réconciliation.

Sincèrement dans le Christ Rédempteur,



Mgr Gerard Pettipas, C.Ss.R.
Archevêque de Grouard-McLennan